



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Loir-et-Cher

Commune : Blois

Autres communes :

R500

Appellation : Palais de Justice

Monument(s)

Appellation : Palais de Justice

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 14/12/1977

Étendue de la protection : Façades et toitures ; salle d'audience et salle des Pas Perdus (cad. DO 14) : inscription par arrêté du 14 décembre 1977

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.